

UN PROJET POUR L'AGRICULTURE DU MASSIF CENTRAL

Définir un projet ambitieux pour les agriculteurs du Massif Central tel est le premier chantier auquel s'est attaché le Bureau de la COPAMAC-SIDAM à l'été 2001. Ce projet s'inscrit dans une volonté de redonner des perspectives d'avenir et une identité aux agriculteurs à l'échelon d'un territoire qui se définit par une communauté d'intérêts et une spécificité de montagne habitée toute l'année qu'est le Massif Central.

La crise de l'élevage bovin mais aussi d'autres éléments à forte incidence comme les évolutions de la Politique Agricole Commune et des règles du commerce international conduisent à chercher des réponses au-delà de celles existant dans la seule politique de compensation qui n'est plus suffisante. Ce projet tout en intégrant les politiques publiques doit également définir le type de développement que la profession agricole du Massif Central souhaite mettre en place. Ce projet induira des axes de travail sur lesquels le Bureau de la COPAMAC SIDAM s'appuiera dans ses actions futures. Cela conduira également à définir le travail de l'équipe administrative.

Sortir de l'impasse

Les premières actions entreprises par la COPAMAC SIDAM sont signalées en italique.

Le Massif Central a depuis longtemps fait le choix d'exploitations nombreuses, à taille humaine et a privilégié l'installation des jeunes agriculteurs. La Profession a pu défendre ces orientations car elle a été soutenue en cela par des filières fortes et par des politiques publiques nationales et européennes en faveur de l'agriculture des zones de montagne (compensation des handicaps naturels notamment). Mais aujourd'hui, certaines de ces orientations montrent clairement leurs limites. En effet, d'année en année, le revenu des agriculteurs du Massif Central baisse pour n'atteindre que 13.600 € par actif non salarié soit 45 % de la moyenne nationale. Cette dégradation constante du revenu s'accompagne d'un accroissement de la charge de travail à l'heure où les autres catégories socioprofessionnelles sont dans une logique inverse.

La succession des crises alimentaires, accompagnées par une urbanisation croissante de la société française, a provoqué une distanciation entre l'agriculteur, ses pratiques et le reste de la société. Cela a contribué à ternir l'image de l'agriculteur au sein de la société et, par conséquent, à freiner considérablement le renouvellement des générations.

Donner un nouveau souffle à l'agriculture du Massif Central

Si l'agriculture du Massif Central montre des signes évidents de faiblesse, elle n'en dispose pas moins d'atouts indéniables qui peuvent lui permettre à l'avenir de tirer son épingle du jeu si on sait les valoriser. C'est l'objet du projet que défend la Profession Agricole.

UNE AGRICULTURE QUI REpond AUX ATTENTES DE LA SOCIETE

L'agriculture du Massif Central est basée sur **l'élevage extensif à l'herbe** ou sur les productions végétales de haute qualité. C'est ce type d'agriculture que le consommateur appelle de ses vœux. C'est de plus, un type d'agriculture qui n'a provoqué aucune concentration excessive

de certains élevages considérée comme nuisible à la protection de l'environnement. Elle peut donc sereinement envisager le développement raisonné de ces productions pour répondre aux attentes du marché. Pour valoriser cet avantage comparatif, il faut avancer résolument dans la certification des méthodes de production.

UNE RECONNAISSANCE DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE PAR LA VALORISATION DES PRODUITS

L'agriculture est multifonctionnelle, mais la reconnaissance de cette multifonctionnalité ne doit pas aboutir à un Massif Central uniquement envisagé sous son aspect espace naturel devant être protégé contre toutes les activités humaines, qui impliquerait une dépendance encore plus grande vis à vis des primes et une extensification synonyme de désertification, mais au contraire la multifonctionnalité doit se traduire par la mise en valeur des atouts du Massif Central. Cette reconnaissance de la multifonctionnalité de l'activité des agriculteurs doit se faire principalement au travers de la valorisation des produits.

1) Retrouver de l'efficacité économique

L'efficacité économique des agriculteurs sera la résultante d'une part du prix de leurs productions et d'autre part de leurs performances économiques. Les producteurs du Massif Central entendent reconquérir de la valeur ajoutée pour inverser la tendance actuelle.

ALLER JUSQU'AU BOUT DE LA MAITRISE DE LA MISE EN MARCHÉ

Mission Broutards en Italie

Les agriculteurs, notamment de par l'évolution des soutiens à l'agriculture, ont été de plus en plus coupés des signaux du marché. Pour générer et s'approprier de la valeur ajoutée, ils entendent, aux côtés de leurs outils et dans chaque filière, **s'impliquer totalement dans la mise en marché de leur production**. Pour cela, ils veulent amener les agriculteurs vers la production de **produits différenciés** et mieux valorisés dans le cadre d'une véritable **politique de contractualisation avec les filières**.

DES PRODUCTIONS DIFFERENCIEES

Action appellation Montagne – Broutards Italie

Utiliser au mieux la **segmentation des marchés**, pour différencier les productions du Massif Central des produits standardisés dont les prix ne cessent de chuter est le moyen pour le producteur de reconquérir ce pouvoir économique qui lui fait défaut aujourd'hui. Pour différencier ses produits, le Massif Central ne manque pas d'atouts. Plusieurs entrées sont possibles :

- ? Les A.O.C. (Appellations d'Origine Contrôlée)
- ? Les C.C.P (Certificats de Conformité de Produit)
- ? Les labels rouges
- ? L'appellation « Montagne »
- ? L'entrée régionale (comme l'Auvergne pour les salaisonniers qui ne trouvent pas sur place la production porcine nécessaire à leur activité de transformation)
- ? L'entrée « Massif Central » qui reste à bâtir
- ? Les démarches locales sur des niches

FAVORISER LES DEMARCHES INTERPROFESSIONNELLES

Action appellation Montagne

Toutes ces possibilités de différenciation doivent être explorées dans le cadre de chaque filière. Pour redonner du pouvoir au producteur par rapport à la mise en marché, les Pouvoirs Publics français ont des responsabilités. Ils sont en mesure, en particulier, de **redynamiser les interprofessions**. Un travail doit aussi être accompli en profondeur pour rendre les fonctionnements des filières et les mécanismes de formation du prix et de **partage de la valeur ajoutée plus transparents**.

BIEN CONNAITRE LES MARCHES ET LEURS MECANISMES

Mise en œuvre d'un tableau de bord

Les producteurs veulent se doter rapidement d'outils techniques tels que des tableaux de bord par filière pour connaître plus précisément les marchés et maîtriser leurs évolutions.

« CAHIER DES CHARGES, CAHIERS DE RESSOURCES »

Appellation Montagne – AOC fromagères

Pour avoir une plus grande maîtrise du devenir de leurs produits dans cette logique de différenciation, les producteurs entendent s'impliquer dans l'élaboration du contenu des cahiers des charges « produits » pour en maîtriser le contenu technique et en faire de véritables **cahiers de ressources** accessibles à une large majorité d'entre eux. L'implication dans la mise en marché des produits va jusqu'à la **maîtrise de l'offre** nécessaire pour certains produits tels que les A.O.C. dans certaines circonstances.

AVEC DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI ACCOMPAGNENT CES DEMARCHES

La réappropriation par le producteur de la valorisation de sa production ne doit pas faire oublier le rôle irremplaçable du soutien public pour accompagner ces démarches. Chacun à son niveau doit œuvrer pour que les politiques publiques, et la première d'entre elles la PAC, favorisent les démarches entreprises par les producteurs. Elles doivent en particulier rompre avec la logique de la baisse des prix et de la dérégulation des marchés qui entraînent une déconnexion entre le producteur et le marché.

Il faut également utiliser au mieux le deuxième pilier de la PAC, le développement rural, et redonner une consistance réelle à la politique de **compensation des handicaps naturels**, née il y a 30 ans dans le Massif Central.

Mission Bruxelles mars 2002 sur 2^{ème} pilier PAC

PRESERVER LA CAPACITE D'ENTREPRENDRE DES AGRICULTEURS EN EVITANT L'ACCUMULATION DE CONTRAINTES GREVANT LEUR EFFICACITE ECONOMIQUE.

Le Massif Central doit mettre en valeur ses atouts et cela doit se traduire par une **affirmation forte de ses qualités « Haut de gamme »**. Ces qualités doivent être pérennisées au lieu d'être noyées dans la moyenne européenne, ce qui fait que l'on se préoccupe financièrement des

autres Régions. Or ce sont ces Régions qui sont le plus souvent à l'origine des mesures contraignantes qui nous sont imposées et qui conduisent à la baisse des revenus et à l'extensification.

Il faut se référer aux filières qui ont évolué positivement (- Les semences avec Limagrain -« De la Graine au pain » avec Domagri -Certaines AOC fromagères ou autres -Les démarches « montagne » en porc -Le veau de l'Aveyron, etc.) pour étudier les possibilités de transposition dans celles qui sont démunies (viande bovine...). Cela est aussi valable pour l'agriculture raisonnée dont les normes doivent être établies au niveau du Massif Central. Même réflexion concernant la mise aux normes qui doit être spécifique et s'appuyer sur le socle du haut de gamme en aidant financièrement l'agriculteur sur les quelques points qu'il doit améliorer.

2) Faire connaître nos savoir-faire

L'agriculture du Massif Central est riche de ses hommes et de leurs nombreux savoir-faire. Elle est aussi le reflet d'une activité économique vitale pour que le Massif Central soit un espace vivant. Elle a su préserver le milieu dans lequel elle opère. Chacun doit faire les efforts nécessaires pour que ces savoir-faire et ces pratiques soient reconnus, que les exploitations soient qualifiées avec des procédures adaptées aux caractéristiques des pratiques actuelles des agriculteurs et qu'ainsi, le Massif Central puisse tirer parti de la qualité de ces pratiques agricoles.

3) Rendre de l'attractivité au métier

Une des conditions nécessaires à la réussite du projet est de redonner de l'attractivité au métier et de relancer l'arrivée de jeunes agriculteurs.

UNE FORMATION ADAPTEE

L'agriculteur du Massif Central doit, pour vivre de son métier, être autre chose qu'un simple producteur de matière première. Pour reconquérir de la valeur ajoutée, il est nécessaire de passer d'une « **culture de primes** » à une « **culture de produits** ». Cette évolution nécessite une complexification des systèmes de production et des connaissances dans d'autres domaines que la simple production. En d'autres termes, tout doit être fait pour augmenter la **professionnalisation des agriculteurs**. Cela signifie d'abord une **formation**, adaptée aux nouveaux enjeux. C'est à ce défi que doit répondre la politique de formation des agriculteurs du Massif Central.

DEVELOPPER L'AGRICULTURE SOCIETAIRE

Des agriculteurs bien formés mais aussi des agriculteurs ayant des **conditions de vie** et de travail équivalentes à celles que l'on connaît dans les autres catégories socioprofessionnelles, notamment vis à vis de l'ouverture vers l'extérieur, et en terme de temps disponible. Il faut inverser la tendance du « travailler plus et gagner moins » avec des exploitations à une unité de travail et qui ne cessent de s'agrandir. **L'installation au sein d'un groupement d'exploitations ou d'une société est une réponse à cette problématique**. Tout devra être mis en œuvre pour favoriser cette **agriculture sociétaire**.